

Faire vivre l'esprit du 29 mai 2005

Il y a 20 ans, le peuple français refusait, à plus de 54%, le Traité constitutionnel européen, c'est-à-dire une conception libérale et austéritaire de l'Union Européenne.

Il déjouait ainsi tous les pronostics, ceux de la plupart des médias, ceux des classes dominantes, qui tenaient le « oui » pour acquis. Mais les citoyens français se sont emparés de la question posée et ont imposé un débat démocratique d'une rare qualité.

Il revient aux tenants du « non » de gauche d'avoir été, dans l'unité, les aiguillons de cette mobilisation citoyenne, pour avoir décortiqué le texte, et organisé des milliers de débats à travers le pays. Souvent, le hors série de l'Humanité, analysant le texte article par article, servait de véritable manuel pour mener ces débats. Ce fut la naissance d'un espoir non seulement pour la France, mais pour toute l'Europe. Quelques jours après le « non » français, les Néerlandais s'exprimaient dans le même sens.

On connaît la suite. Les classes dirigeantes ont immédiatement réagi, preuve que cette question

de la nature de la construction européenne est une question de classe. Sous l'impulsion d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy, un véritable hold-up démocratique fut organisé, en imposant le traité de Lisbonne, dernier traité européen en date, qui reprend l'essentiel des dispositions du texte rejeté en 2005. En conséquence de ce déni démocratique, l'Union européenne est allée de crise en crise : crise de l'euro, imposition aux peuples d'une austérité renforcée, écrasement du peuple et de la gauche grecques, crise du Brexit... L'écrasement de la gauche par les classes dirigeantes européennes, et des exigences portées par le non de gauche, est un des facteurs de la crise démocratique en Europe. Cela a fait le lit de l'extrême-droite, aujourd'hui au pouvoir dans sept pays membres de l'UE. A l'image de Giorgia Meloni, l'extrême-droite est loin de remettre en cause les dogmes libéraux des traités. Elle les utilise pour faire appliquer par l'Union Européenne sa propre politique.

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2510 – Jeudi 5 juin 2025



Aujourd'hui, l'Union Européenne, et les traités qui l'encadrent, sont toujours aussi libéraux et de plus en plus militaristes. Les liens de dépendance à l'OTAN sont plus étroits. La désindustrialisation est plus forte. L'UE libérale est incapable structurellement de répondre à Trump et à sa politique, et à la crise économique, sociale et démocratique en Europe.

Tout cela montre les exigences portées par le « non » de gauche sont toujours d'actualité. La remise en cause des traités européens libéraux et des règles budgétaires austéritaires est nécessaire. Porter à l'échelle européenne l'exigence de mettre en chantier une Europe des peuples et des nations souverains et solidaires, permettrait de répondre aux exigences

des peuples : en alignant par le haut les salaires, les retraites, la protection sociale pour lutter contre le dumping social, en luttant contre les paradis fiscaux pour mettre fin au dumping fiscal, en utilisant la création monétaire de la BCE pour les services publics, une nouvelle industrialisation et le climat. Se désengager de la tutelle américaine et de l'OTAN, pour mettre en chantier un espace de sécurité collective à l'échelle continentale permettrait de sortir des logiques de guerre.

Le « non » montre enfin que la recherche de convergences sociales et politiques, en France et en Europe, sur un contenu social et démocratique exigeant, capable de construire des majorités populaires, est possible.

Avec ses alliés européens, les partis communistes, la gauche européenne, le PCF porte ces exigences d'actualité. ■

Le 5 juin pour l'abrogation de la réforme des retraites !

Ce 5 juin, l'Assemblée nationale se prononcera sur la proposition de résolution des députés communistes visant à abroger la réforme des retraites imposée en 2023. Ce vote ne portera pas seulement sur une mesure sociale contestée : il représentera un acte de réparation démocratique qui prouvera la capacité

de notre Assemblée à se faire entendre après deux années de mise à l'écart.

Dès son origine, cette réforme s'est distinguée par une brutalité inédite, tant dans sa mise en œuvre que dans son contenu. Relever l'âge légal de 62 à 64 ans, accélérer le passage à 43 annuités dès 2027 au lieu de 2035, et appliquer immédiatement ces changements à la génération née en 1961 : jamais une réforme des retraites n'avait été aussi injuste. Une injustice qui a entraîné une mobilisation d'une ampleur exceptionnelle dans l'ensemble du pays.

Malgré cette opposition massive, cette réforme a été imposée sans vote de l'Assemblée Nationale. Une violence sur le plan démocratique pour empêcher un vote clair et direct des députés.

Une réforme imposée sans vote

Le recours aux articles 47-1 et 49-3, l'obstruction faite aux propositions alternatives et à notre motion référendaire : toutes les manœuvres parlementaires et constitutionnelles ont été utilisées pour confisquer le débat démocratique. Même nos tentatives de référendum d'initiative partagée ont été rejetées par le Conseil Constitutionnel, malgré un large soutien, y compris parmi les constitutionnalistes.

Plusieurs groupes ont ensuite déposé des propositions de loi d'abrogation dans leurs niches parlementaires respectives pour rendre la parole à la représentation nationale. Toutes ces initiatives ont été empêchées d'aboutir, soit par des artifices de recevabilité, soit par des manœuvres d'obstruction orchestrée par l'exécutif et sa minorité parlementaire.

Ainsi, à aucun moment, avant la promulgation de la loi ou depuis sa mise en œuvre, les représentants du peuple n'ont été autorisés à exercer pleinement leur droit de délibération sur cette réforme.

Pourtant, ses premiers effets confirment les alertes que nous avons émises lors des débats : de plus en plus de personnes partent à la retraite avec une décote, faute d'atteindre le taux plein. Le nombre de départs sans carrière complète a presque



doublé. Parmi les 60-64 ans encore en emploi, plus de 40% sont à temps partiels, 29% sont micro-entrepreneurs et 15% cumulent emploi et retraite. Ce sont les formes les plus précaires de l'emploi qui se multiplient.

La réforme aggrave la précarité des fins de carrière et accélère l'usure professionnelle. Elle

touche les travailleurs les plus fragiles qui ont déjà subi le durcissement des règles d'indemnisation du chômage, l'inflation des prix de l'énergie et l'érosion des services publics. Elle accentue les inégalités.

Laisser cette réforme suivre son cours reviendrait à fermer les yeux sur ses conséquences sociales, déjà visibles, et à abandonner les travailleurs à des trajectoires de plus en plus incertaines.

Le gouvernement a tenté de donner le change en initiant début 2025 un « conclave » réunissant syndicats et patronat, soi-disant sur une « feuille blanche », promettant un dialogue « sans totem ni tabou ». Mais, dès les premières discussions, le gouvernement a affiché ses limites : discours sur l'économie de guerre », injonctions à travailler plus et rejet immédiat de toute hypothèse de retour à 62 ans. Le Premier ministre lui-même a tranché le débat avant qu'il n'ait lieu.

Le moment de vérité

Face à ce simulacre de démocratie sociale, l'Assemblée nationale ne peut rester spectatrice et doit retrouver sa voix, son droit fondamental à délibérer, sa souveraineté. La proposition de résolution qui est débattue ce 5 juin est désormais le seul outil pleinement à la main des députés pour se prononcer sur le fond de cette réforme.

Ne pouvant être amendée, ni écartée par un artifice de procédure ou soumise à l'article 40, cette proposition de résolution permettra un vote clair des députés sur une question essentielle : voulons-nous, oui ou non, revenir sur une réforme rejetée par une majorité de nos concitoyens et imposée sans consentement ?

À l'heure où deux Français sur trois, et trois salariés sur quatre veulent l'abandon de cette réforme, tous les députés qui s'y sont opposés pourront enfin, sans faux-semblants, voter pour son abrogation, conformément au mandat qui leur a été confié par leurs électeurs. Un gouvernement respectueux de nos institutions ne pourra ignorer le sens de ce scrutin (...). ■

Les députés communistes et le groupe GDR

CAC 40 et solidarité nationale

On parle du déficit des finances publiques évalué à 40 milliards d'euros (Mds) que le budget 2025 devrait « effacer ». Et donc de l'obligation qui serait faite à TOUS les Français de participer à combler ce déficit. Mais il y a une contribution qui devrait être évidente pour tout le monde : une part des bénéfices des entreprises du CAC40.

Ne prenons que les 4 dernières années connues, nous avons, en milliards d'euros :

	Bénéfices déclarés	Dividendes distribués	il reste...	Rachats d'actions
2021	156	57	99	26
2022	141	68	71	24
2023	146	73	77	33
2024	133	73	35	25
Totaux	576	271	282	108

Si les représentants de la nation avaient instauré comme règle de faire participer au budget « simplement » **25 %** du reste (282Mds) des bénéfices après distribution des dividendes, cela aurait rapporté au budget du pays : **70,5 Milliards** ! (sur les seules 4 dernières années soit 18Mds par an...)

Sans remettre en cause le système capitaliste, et sans déstabiliser ces entreprises du CAC 40, **il y avait de quoi financer la protection sociale et contribuer à la dynamique de l'économie française.**

Car, les 271Mds de dividendes et les 108Mds de rachats d'actions (soit **379Mds**) réinjectés dans la sphère financière au cours des quatre dernières années **auraient pu être utilisés pour les salaires, les cotisations sociales et l'investissement** (après une croissance de 3% en 2022 et 2023 en France, soit des années post-covid, l'investissement a reculé de 0,8% en 2024 selon l'INSEE).

A noter :

- que le CAC 40, comme son nom l'indique ne concerne que les 40 plus « grosses » entreprises cotées à la Bourse de Paris ; elles ne reflètent pas l'ensemble des profits réalisés par les entreprises.

- qu'en 2024, sur les 98Mds distribués aux actionnaires, 25Mds sont en fait des sommes rendues aux actionnaires sous forme de rachat d'actions, ce que bon nombre de personnes du milieu financier trouvent « très limite ». En fait, on peut par-là comprendre que les actionnaires ont ponctionné les bénéfices de 25Mds en plus des 73Mds de dividendes « normaux ».

- **Pendant que ces grands donneurs d'ordre gavent les actionnaires et la sphère financière, leurs sous-traitants et toute l'économie des PME et TPE souffrent.**■

**Réflexions des retraités FILPAC CGT
de la Papète Tartas**

PS : il est très difficile de trouver les aides perçues par les entreprises du CAC 40. A priori, c'est un secret bien gardé par Bercy.

**5 ET 6 JUILLET
TARNOS
PARC DE LA NATURE**

FÊTE DES PINS 2025

Entrée gratuite

**ANIMATIONS
SPECTACLES**

**VIDE
GRENIER**

DÉBATS

**BUVETTE ET
RESTAURATION**



SOUSCRIPTION

Nom.....Prénom.....
ADRESSE.....
CP.....VILLE.....

Je fais un don de € au PCF
Libeller le chèque à l'ordre de :
« **ADF-PCF40** »

BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt
vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).

Agression à Alès : "Nous ne nous laisserons pas impressionner par les groupes de nervis néo-nazi !"



Vendredi soir dernier, à Alès, l'extrême-droite a montré, une nouvelle fois, son sale visage.

En pleine Féria, un groupe de nervis néo-nazis a mené un véritable assaut contre nos camarades et ami-es du Prolé D'Alès.

Fabien Roussel a adressé à nos camarades d'Alès, à leurs ami-es, à tou·tes les blessé-es son soutien le plus total ainsi que celui de l'ensemble des communistes.

Le Parti communiste, dans toute son histoire, ne s'est jamais laissé intimider par la violence. La brutalité et la sauvagerie qui ont été mises en œuvre hier soir à Alès par une bande de voyous ne nous impressionnent pas.

Elles confortent nos convictions profondes et appellent à amplifier le travail que nous menons déjà partout en France, pour lutter contre l'extrême droite et expliquer à tous le danger qu'elle représente pour la République.

Il condamne avec la plus grande fermeté ces actes ignobles et appelle le ministre de l'Intérieur à réagir de toute urgence face à la gravité de ces faits.

Ce n'est pas la première fois cette année que des groupuscules d'extrême-droite s'en prennent à des locaux ou à des militant-es du Parti communiste français. Vendredi, la violence qui s'est déchaînée contre des familles venues simplement faire la fête, marque une étape supplémentaire dans la culture de la violence qu'entretiennent ces groupuscules et le danger qu'ils représentent pour la démocratie et toutes celles et ceux qui la défendent. Fabien Roussel a pris contact immédiatement avec le ministre de l'Intérieur pour demander la dissolution de ce groupuscule d'extrême droite dangereux !

Il lui a également demandé que soit assurée au plus vite la sécurité du Prolé, lieu emblématique, animé par les communistes, de luttes, de fête et de culture populaires qu'est le Prolé à Alès. Dans les heures qui ont suivi, le Prolé a réouvert. C'est un souhait très largement partagé par tous les Alésiens et Alésiennes. Ni l'extrême-droite, ni la violence ne nous intimideront.

Le PCF a appelé tou·tes les républicain·es à se retrouver à un rassemblement organisé le lundi 2 juin devant la sous-préfecture d'Alès pour dénoncer ces groupuscules, l'extrême-droite et le danger qu'ils représentent. ■

PLURIVERSALISME

«La filiation est un art de tenir le fil et de casser le fil»
Françoise Collin (1928-2012, romancière, philosophe et féministe belge) a fait entrer le féminisme dans la philosophie, et la philosophie dans le féminisme. Originale, radicalement plurielle, à la fois moderne et postmoderne, sa pensée nous rappelle que le féminisme n'est pas qu'une théorie ou une action politique. Il est aussi une façon d'être au monde. Françoise Collin a contribué à conceptualiser la notion de pluriversalisme. Dans le contexte actuel de vulnérabilité environnementale croissante, d'inégalités économiques persistantes et de fragmentation sociale, les décideurs et les praticiens de l'éducation, les représentants de la jeunesse et les militants de la durabilité appellent à l'application de nouvelles méthodes pour doter les apprenants des compétences dont ils ont besoin pour s'épanouir dans un monde instable. Le pluriversalisme est étroitement lié aux objectifs de développement durable des Nations Unies dans la mesure où il «reconnaît la diversité des points de vue sur le bien-être de la planète et les compétences des individus pour le protéger». L'adoption d'une approche pluriverselle peut permettre de lutter contre les inégalités et inciter les éducateurs à adopter des pédagogies qui défendent l'éducation au développement durable (EDD). Les termes de démocratie et de république sont-ils antagonistes ou complémentaires? Opèrent-ils dans le même champ? Or pour le patronat et les libéraux, il n'est pas question d'installer la République sur le lieu de travail... mais si la démocratie y est empêchée, sommes-nous encore en République? L'universalisme du siècle des Lumières et de la Révolution de 1789 est-il l'unique solution? Après les travaux sur le colonialisme et l'énumération de ses ravages pendant et après l'esclavage pouvons-nous nous en tenir là? N'y a-t-il pas lieu de questionner et de mettre en œuvre pratique le récent concept de pluriversalisme, cet «universel qui reconnaît l'existence de la pluralité», ce processus d'«enrichissement mutuel entre cultures ayant toutes droit au même respect». Dans le domaine de la vie quotidienne, n'avons-nous pas à nous interroger sur la persistance des inégalités de genre, d'origine sociale ou ethnique, sans négliger les (grands) écarts dans les conditions de travail et de vie, l'espérance de vie en bonne santé ou devant la mort? Comment faire République souveraine, citoyenne et construire de nouvelles relations entre les nations et les peuples, un nouvel internationalisme nourri de pluriversalisme? Comment peut se construire une citoyenneté nationale, européenne, mondiale? Pas question de repasser inlassablement le même vieux disque rayé et de jouer les gardes mortifères de la mémoire. Mais plutôt de composer une nouvelle mélodie sans recouvrir les échos de son cheminement. Ne pas céder au politiquement correct, au convenu, mais être conscients et conscientes que l'acquisition de droits et de libertés nouvelles est le fruit de luttes séculaires. Encourager le refus d'une «mobilisation amnésique», pour reprendre les beaux mots de Vincianne Despret (philosophe des sciences et professeure à l'université de Liège née à Bruxelles le 12/11/1959) et Isabelle Stengers (née en 1949 à Bruxelles, docteur en philosophie, enseignante à l'Université libre de Bruxelles), encourager une «mémoire qui soit source de résistance». L'histoire n'est pas neutre. Que cau penser lo mond per lo transformar (Il faut penser le monde pour le transformer). ■

Roger La Mougne